



## **Appel d'offre portant sur la gestion et l'exploitation du camping de la commune de BRASSAC (81260) " camping de la Lande "**

### **1/ Identification de la collectivité**

MAIRIE de BRASSAC (81260) Place de l'Hôtel de ville

Tel : 05.63. 74.00.18.

### **Situation géo-touristique :**

Le village de BRASSAC, situé à 450 m d'altitude, dans une commune rurale de 1400 habitants se trouve au cœur de la nouvelle région Occitanie et du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc :

- Aux portes du Sidobre,
- A 20 minutes de Castres et à 1 h 15 d'Albi (Patrimoine Mondial de l'UNESCO),
- A 1h30 de Toulouse ou de Carcassonne,

### **Attractivité touristique :**

La commune de BRASSAC est riche d'un patrimoine historique lié à ses deux châteaux, l'un sur la rive droite (anciennement BRASSAC DE CASTELNAU) devenu aujourd'hui la Mairie, l'autre sur la rive gauche (anciennement BRASSAC DE BELFORTES) château de la Marquise et son parc, abritant aujourd'hui la Médiathèque-ludothèque et cyber-base. Entre ces deux châteaux se trouve le pont Vieux datant du XII<sup>e</sup> siècle. L'image de la commune est également valorisée par l'obtention, en juin 2017, du label : « Village le plus sportif du Tarn ».

### **Patrimoine naturel :**

Il est également remarquable, comprenant, des zones de protection de la faune et de la flore, une forêt étendue. Le site accueille de nombreux randonneurs sillonnant, à pieds, en vélo ou à cheval, le territoire via les GRP et de nombreux sentiers balisés.

La région propose également un très riche patrimoine bâti et/ou religieux.

## **2/ Le camping municipal**

Situation :

Le camping est situé dans un cadre verdoyant, en bordure de la rivière Agoût et à proximité du centre-bourg.

Le camping est soumis aux risques d'inondation liés au débordement de l'Agoût qui longe l'emprise. Un plan d'évacuation et un dispositif d'alerte conforme à la réglementation en vigueur assure la parfaite sécurité des lieux.

### **Présentation et organisation générale**

- Camping classé deux étoiles
- Superficie : Environ UN ha,
- Nombre total d'emplacements classés : 45
- Accueil dans un bâtiment traditionnel, au rez de chaussée.
- 2 Blocs sanitaires au milieu du camping, disposant de douches et de toilettes
- allées goudronnées

## **3/ Objet de l'appel d'offre**

La municipalité souhaite conclure un accord avec un partenaire qui va donner un nouvel élan au camping, fermé depuis 2 ans, suite à une inondation du 14 février 2017.

L'orientation générale devra être l'accueil des clientèles en séjour touristique. Le gestionnaire développera une offre locative, complétée par des emplacements nus. Une partie du camping est actuellement en cours d'aménagement pour l'accueil des camping-cars.

Le camping devra rester un camping classé en catégorie 2 étoiles.

La valeur du contrat (chiffre d'affaire annuel HT sur la durée totale de la concession) est inférieure au seuil européen fixé à 5 548 000 € H.T.

La présente consultation vise à répondre à une délégation de service public par affermage.

En tout état de cause, le candidat devra assurer l'exploitation du camping à ses risques et périls, avec prise en compte de l'ensemble des charges inhérentes au fonctionnement général et à l'entretien.

Sa rémunération sera composée des redevances perçues auprès des usagers.

## **4/ Montage juridique**

Le montage juridique et financier relatif à l'exploitation du camping fera l'objet d'un contrat d'affermage d'une durée de 2 ans, renouvelable.

## **5/ Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation**

En application de l'Article 31 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le

dossier peut être retiré de façon dématérialisée :

- sur le profil d'acheteur : <http://mp.maires81.asso.fr>
- ou sur le site de la commune : [www.brassac.fr](http://www.brassac.fr) rubrique appel d'offres

## **6/ Modalités de présentation des candidatures et des offres**

La présente consultation ouverte est organisée en phase unique.

L'enveloppe d'acheminement de l'offre doit contenir les deux plis fermés suivants :

- Un pli contenant des pièces relatives à la candidature

- Un pli contenant les pièces relatives à l'offre

Voir les modalités complètes de l'offre à cette adresse : site : [www.brassac.fr](http://www.brassac.fr) ou sur le profil d'acheteur sur <http://mp.maires81.asso.fr>

## **7/ Modalités de remise des dossiers**

À adresser sous pli recommandé avec accusé de réception ou remis contre récépissé à :

**Monsieur le Maire**  
**Place de l'Hôtel de Ville**  
**81260 BRASSAC**

L'enveloppe d'envoi devra porter la mention : " Consultation pour contrat d'affermage : Camping de la Lande "

## **8/ Date et heure limites de réception des offres :**

Le jeudi 29 Novembre 2018 à 12 heures.

*Lieu de réception des offres* : Mairie de BRASSAC – Place de L'Hôtel de Ville –  
81260 BRASSAC

**ou**

sur le profil d'acheteur sur <http://mp.maires81.asso.fr>

## **9/ Visite du site, sur rendez-vous :**

Mr Jean Claude GUIRAUD– 05 63 74 00 18

## **10/ Audition et négociation**

Le Maire, assisté d'une commission, pourra engager une négociation avec les candidats. À l'issue de la phase de négociation, les candidats remettront une offre finale définitive.

Les candidats seront avisés personnellement des suites données à la présente consultation. La collectivité se réserve la faculté de ne pas y donner suite.

**11/ Date d'envoi de l'avis à la publication, d'affichage en Mairie et de publication sur le site internet de la Commune** : 26 Octobre 2018.